Rapport d'activité 2021

Adèle DE GLAUBITZ ASSOCIATION

Vivre une espérance

Sommaire

3 Le mot du Président

4 Mieux nous connaître / Adèle de Glaubitz, nous mobiliser innover et adapter

5 Chiffres clés 2021

6 Nos temps forts 2021 / Des moments de partage

18 Histoire / 30 ans au service des possibles

21 Notre action / Accompagner et construire des projets et des parcours de vie

24 Nos ressources humaines / Une année sous le signe de la solidarité et de l'adaptabilité

26 Nos moyens économiques / Un équilibre économique fragilisé et des budgets sous pression

29 Nous aider / C'est possible ensemble !

30 Notre stratégie associative / La Fondation internationale Adèle de Glaubitz, au service des personnes les plus vulnérables

Le mot du Président

Un rapport d'activité, c'est un peu comme une bonne tablette de chocolat ! Si on l'ingurgite d'un coup, on risque l'indigestion. Alors que si on la déguste lentement et à petites doses, il devient possible d'en apprécier toutes les saveurs.
En parcourant ce document, vous aurez l'occasion de découvrir l'étonnante richesse et la diversité des activités des 38 établissements et services de notre association.

L'année 2021 restera marquée par les conséquences du Covid ainsi que par la perte de repères et de sens ressenties en particulier par les professionnels du soin et de l'aide à la personne. En suivant l'éphéméride des moments forts de cette année, vous pourrez cependant déceler des leviers surprenants sur lesquels s'appuient nos équipes de professionnels pour insuffler de l'extraordinaire dans l'ordinaire des personnes que nous accompagnons.
Il y a là un cocktail de vitalité et de créativité d'activités artistiques, et sportives, d'expressions, de voyages et de participation démocratiques. Les objectifs sont clairs. Il s'agit de donner l'envie à chacun de développer ses compétences, de s'ouvrir à de nouveaux horizons, d'engager de nouveaux possibles.
Nous avons la chance dans le secteur social et médico-social de disposer encore de larges possibilités d'initiatives dans notre pédagogie et dans nos modes d'intervention. Mais nous devons y être attentifs. La perte de nos marges financières, la chute de l'attractivité de nos métiers, faute de reconnaissance et de rémunération suffisantes, peuvent venir gripper très rapidement ces belles démarches d'apprentissage, d'inclusion, de dignité et de confiance retrouvées.
Notre association se donne les moyens d'innover, d'oser de nouvelles expérimentations en répondant à des appels à projets et en s'appuyant au mieux sur les ressources de son environnement proche. La création d'une fondation avec notre association-sœur en Allemagne sera un outil supplémentaire et nous permettra de bénéficier de l'expérience de nos voisins européens. Mais soyons clairs, nous n'y arriverons pas seuls. Nous aurons besoin du soutien actif et renouvelé des pouvoirs publics, des bénévoles et des donateurs pour poursuivre cette aventure humaine qui vise à donner à chacun sa place dans la société, notamment aux plus vulnérables.
N'hésitez pas à venir relever avec nous ce défi essentiel, le 8 octobre 2022, dans les rues de Strasbourg où nous le signifierons de manière festive et conviviale à l'occasion de notre trentième anniversaire.
D'ici là, bonne lecture de ce rapport passionnant !

François Eichholtzer,
Président

Adèle de Glaubitz, nous mobiliser innover et adapter

L'Association Adèle de Glaubitz accompagne plus de 2 000 personnes, enfants ou adultes, dans de nombreux établissements et services. Riche de son expérience, du cumul des compétences qu'offre chaque acteur, et du réseau de partenaires qui la soutient, elle promeut les échanges d'expériences et de compétences à travers ses pratiques ou en développant des formations. L'Association s'interroge sans cesse pour adapter et faire évoluer ses modes d'accompagnement.

Adapter ses réponses aux attentes des personnes accueillies

Guidée par des valeurs fortes, l'Association Adèle de Glaubitz gère 38 établissements du champ de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire. À l'écoute des besoins des personnes accompagnées et de leur famille, elle développe son action, auprès des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, et des enfants en grande précarité sociale et familiale, avec la volonté de croire à tous les possibles. Elle forge sa dynamique de développement et ses modes d'accompagnement en combinant de nombreux facteurs dont l'expérimentation de nouvelles méthodes d'intervention, l'évaluation des prises en charge, l'inscription des établissements dans le maillage territorial, l'ouverture à de nouveaux partenariats, mais aussi l'adaptation de son organisation et de son fonctionnement.

Développer les compétences

L'Association Adèle de Glaubitz compte près de 80 membres actifs, 1 500 professionnels et de nombreux bénévoles. Elle s'engage à promouvoir le développement des savoirs et des compétences professionnelles, ainsi que la créativité, l'innovation et l'expérimentation des actions sociales et médico-sociales. Formations individuelles et collectives, harmonisation des pratiques, démarche qualité, recherche-action ou management par projet, sont autant d'engagements forts que l'Association a pris pour son avenir. Ainsi, l'Association s'engage dans un objectif de performance sociale et médico-sociale en concordance avec la commande publique et dans l'esprit de l'œuvre de sa fondatrice Adèle de Glaubitz.

L'Association a formalisé ses engagements dans son projet d'avenir 2020-2024 que vous pouvez retrouver sur son site Internet : **www.glaubitz.fr**

Une éthique au service de l'action

Le questionnement éthique peut être difficile à appréhender, mais il ne doit pas être éludé, il prend tout son sens au regard notamment de la vulnérabilité des personnes accueillies et de la complexité des situations auxquelles sont confrontées les professionnels. L'Association construit sa réflexion éthique en acceptant de se laisser interpeller par l'autre, en entamant une démarche de questionnement, en cherchant la cohérence dans l'action, en acceptant les incertitudes, et en cherchant à donner du sens, y compris aux événements marqués par la souffrance et la fragilité. La réflexion éthique concerne toutes les personnes engagées de près ou de loin dans l'action éducative, pédagogique et thérapeutique, et vient questionner les actes qu'elles réalisent au quotidien, en prenant en compte la complexité des situations et la vulnérabilité des personnes et des familles. La démarche éthique de l'Association Adèle de Glaubitz vise sa capacité à se laisser interpeller dans ses pratiques au quotidien, en étant attentif au respect des valeurs humaines.

Au travers de ses établissements et services, l'Association Adèle de Glaubitz intervient dans de nombreux domaines :

- Les déficiences intellectuelles
- Le pluri et le polyhandicap
- Les troubles du spectre de l'autisme
- Les déficiences sensorielles
- Les handicaps rares
- La formation et l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap
- La protection de l'enfance
- Les personnes âgées malades et dépendantes
- La formation continue des professionnels

CHIFFRES CLÉS 2021

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

2 025 places en établissements et services

862 pour adultes

869 pour enfants et adolescents

294 pour personnes âgées dépendantes

NOS TYPES D'ACCUEIL

1 133 Places d'hébergement permanent

511 Places d'accueil de jour

339 Places en service

15 Places d'accueil temporaire

LES ÉQUIPES

1332 Professionnels permanents

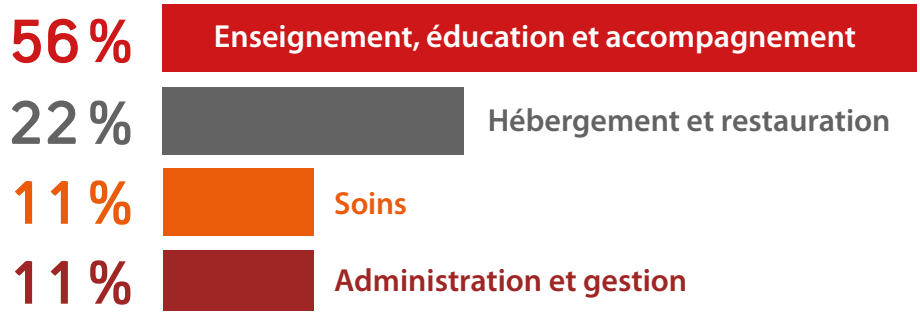

LES MOYENS ÉCONOMIQUES

L'origine de nos ressources

Assurance maladie 56 %

Départements 33 %

Participation des résidents et des familles 7 %

Ressources commerciales 3 %

L'utilisation de nos ressources

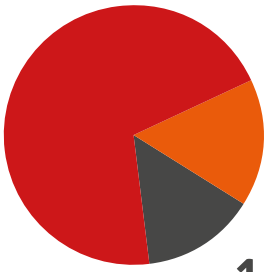

70 % Pour le personnel

16 % Pour les locaux et l'aménagement

14 % Autres charges*

**Les autres charges correspondent aux achats de marchandises, aux petits matériels, aux fournitures éducatives et de loisirs, aux soins, aux frais de transports…*

Des moments de partage

Apporter une réponse adaptée à chacune des personnes accueillies au sein d'Adèle de Glaubitz est une des missions que les établissements et services de l'Association remplissent au quotidien. Nous vous proposons de les découvrir à la lecture des nombreux temps forts qui ont égrainé l'année 2021...

JANVIER

Un blog pour parler de nos aventures

Nouvelle année, nouveau projet pour la classe Tahiti du Dasca au Site du Neuhof. Les professionnels ont souhaité proposer un cahier de vie numérique sous forme de blog. Ce projet pluridisciplinaire permet de suivre les avancées, les projets des enfants de manière hebdomadaire, d'interagir avec les professionnels et enfants via la plateforme numérique, de faire parler les enfants sur les événements marquants de leur semaine. Chaque semaine, des photos et des événements vécus sont postés et commentés. Nous réalisons également un Journal TV du Dasca une fois par mois, avec un travail autour du montage vidéo. Il permet de travailler une multitude de compétences, en passant par le langage, l'écrit, la lecture, l'informatique et bien d'autres. Face aux nombreux retours positifs des enfants et des familles, le projet sera reconduit.

Dialoguer en continu

Les élections pour le renouvellement du Conseil de la vie sociale (CVS) de l'EHPAD Sainte-Croix ont suscité un bel engouement. Neuf candidats se sont présentés au titre du collège des représentants des familles pour quatre postes disponibles (2 titulaires et 2 suppléants). Le CVS renouvelé s'est réuni pour la première fois en octobre, et la Présidente sortante Marianne Roger a été reconduite dans ses fonctions. Cette instance de dialogue se réunit 3 à 4 fois par an avec pour objectif de contribuer à l'amélioration continue de la qualité de service et d'accompagnement en instaurant un dialogue continu entre l'établissement, les résidents et les familles.

Fini le maïs à perte de vue

En 2021, la Ferme de l'Institut Saint-André a franchi une étape importante dans son projet de transformation en sélectionnant ses nouveaux exploitants. Un jury a choisi 8 nouveaux visages pour prendre soin des parcelles agricoles entourant l'Institut. Ils poursuivront le mode de culture converti au bio depuis 2018, et ils chercheront à mobiliser l'intérêt des résidents de l'Institut Saint-André pour leur exploitation. Le redécoupage des parcelles et l'arrivée d'animaux vont y contribuer. Fini le maïs à perte de vue, place à de plus petites parcelles bordées de haies. De son côté, le maraichage se poursuit comme avant. Les résidents pourront continuer de semer, récolter et vendre des légumes, toujours accompagnés par Loïc.

Et bientôt à plumes !

Tous les mardis matin, Morgane de l'association Un poil'humain, vient rendre visite aux résidents de la MAS Marie-Rose Harion au Site du Neuhof, avec Titeuf, Noisette, Rasta, Jackson et tous ses compagnons à poil. Par petit groupe, ils viennent chaque semaine observer, nourrir, caresser les lapins, les cochons d'Inde et le chien. Ces rencontres apportent une parenthèse dans le quotidien, un moment de réconfort parfois, mais toujours de la joie et du partage. Morgane nous réserve encore quelques surprises, car dans tous ses amis à poils, elle compte également des poules et une perruche.

FÉVRIER

Un nouveau stock

Un des clients historiques de l'ESAT Saint-André, Endress Hauser, a réalisé un audit de l'établissement. Cet audit a mis en exergue des défauts de stockage, de zonage et de flux pouvant générer des non-conformités. Il était donc nécessaire de repenser l'aménagement du stock. L'objectif de l'ESAT a été de répondre aux exigences du client tout en faisant évoluer les travailleurs de l'équipe logistique vers les métiers d'agent d'entreposage et de magasinier. Il a été défini un sens de circulation entrant/sortant, une zone de préparation, des zones de rangement par produit. Une signalisation a été mise en place avec des pictogrammes et des couleurs pour un repérage plus facile et accessible à tous. Les travailleurs ont pris part à ce réaménagement qui leur permet de travailler en autonomie.

Les Arts du cirque à tout âge

Nicolas et Julien, circassiens de la Compagnie des Nazes, sont intervenus à l'Hôpital Saint-Vincent durant trois jours. Les résidents étaient tous ravis de participer à cette nouvelle activité basée sur l'apprentissage des arts du cirque. Ils se sont fortement impliqués dans tous les domaines : foulard, cerceau, balle, ou encore assiette chinoise. Plusieurs personnes, habituellement en retrait, ont participé avec bonne humeur. Dans tous les groupes, les séances se sont prolongées par un temps de parole avec les intervenants. Cette activité qui encourage le dépassement de soi, développe la confiance en soi et envers les autres a également permis de solliciter la motricité, le relationnel et la créativité des résidents.

La musique au corps

L'idée de l'activité percussion corporelle, en partenariat avec Festiva Musica, était de familiariser les jeunes de l'Institution Saint-Joseph avec une pratique rythmique qu'ils pouvaient s'approprier et reconduire au quotidien, seuls ou en groupe. L'objectif fut de leur faire découvrir la musique autrement et de leur permettre de reprendre possession de leur corps. Au fil des séances et grâce au compositeur Thierry de Mey, les corps ont pris le rythme avec les percussions corporelles et différents objets du quotidien au potentiel musical insoupçonné. Ces séances ont été l'occasion de réapprendre à écouter et à vivre ensemble. Elles ont également donné lieu à la création d'un petit concert dans le cadre de la fête de l'Institution. Véritable temps fort de l'année !

MARS

Un conteur à la MAS

Thibaut, résident à la MAS de l'Institut Saint-André, a une passion pour les contes qu'il aime partager avec les autres. L'idée était née de partager cette passion avec un premier conte « la sorcière du placard aux balais » de Pierre Gripari. Après avoir bien appris ce conte, Thibaut a proposé de se produire chaque semaine devant un autre groupe de la MAS. Il a pu bénéficier dans cette aventure du soutien de Sophie, une autre résidente, qui a joué le rôle d'ouvreuse. Les résidents des différents groupes de la MAS ont été ravis de venir écouter Thibaut et l'ont largement applaudi. Touché, il leur a rendu cet enthousiasme en les remerciant à chaque fois. Entre-temps, Thibaut a appris un autre conte qu'il a pu enregistrer en vidéo pour la fête de Noël au sein de l'Institut.

Décorons

Pour saluer le retour du printemps et après une année difficile, les professionnels ont souhaité proposer aux différents groupes de la MAS de l'Institut Saint-André un concours de décoration. Plutôt que de susciter la compétition, ce concours avait pour objet de recréer une émulation au sein de l'établissement. Le thème reprenait les 3 piliers de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). L'environnement : faire place à la nature, à la deuxième vie, au détournement. L'aspect sociétal : favoriser la participation large des résidents. L'économie : favoriser le recyclage et non les achats. Départager les gagnants fût un choix difficile tant les résultats étaient à la hauteur !

Remettre le pied à l'étrier

Depuis la rentrée 2020, l'Institution Mertian à Andlau accueille 8 jeunes de 11 à 14 ans, hébergés dans les différents groupes, et accompagnés au sein de la section dite « pré-technique ». L'objectif de cet accompagnement est de leur remettre le pied à l'étrier dans un contexte de déscolarisation. Ainsi, si le temps scolaire reste primordial, les jeunes peuvent par ailleurs s'investir dans la réalisation d'activités techniques et de chantiers adaptés à leur âge. La création d'un potager a permis à de nombreux jeunes de goûter leurs premiers légumes cultivés. La réhabilitation des espaces verts du lycée de Barr a participé au financement du matériel et des activités de la section. Les jeunes ont tous adhéré avec enthousiasme à ces chantiers.

L'Atelier « Graff »

L'intervention des deux artistes-graffeurs, T. Rochette et S. Lévis, visait à réaliser une fresque en lien avec la mission de formation professionnelle de l'Institution Mertian. Les jeunes d'Andlau ont imaginé puis réalisé un « graff » sur la façade d'un garage de l'établissement. Dans un premier temps, les artistes ont présenté cet art, à partir de réalisations des jeunes. Ils ont ensuite élaboré collectivement la fresque sur papier, avant de la reporter sur la façade à l'aide d'un quadrillage. L'étape finale consistait à préparer les contours de chaque lettre, colorée ensuite à la bombe, certaines lettres représentant les outils des ateliers.

Réinventer ses espaces

Depuis un an, l'Association des Maisons de la Croix, propriétaire du site de l'Institut Saint-André a entrepris la réfection des réseaux d'eau potable, d'évacuation des eaux usées et des gaines électriques enfouies. Ces travaux ont été l'occasion de s'interroger sur les circulations. Quelle place donner aux véhicules ? Comment améliorer la sécurité des piétons, des cycles et autres modes de déplacement adapté ? Le chantier en cours doit donc aboutir à la création d'une zone piétonne centrale, au déplacement de parkings, à la modification du plan de circulation et à la création d'aires de jeux et de loisirs. Cela nécessite des travaux d'envergure qui génèrent parfois des nuisances, mais le résultat sera là pour faire oublier les travaux.

AVRIL

Pastorale

Les résidentes du Foyer Jeanne-Marie de l'Institut des Aveugles qui le souhaitent peuvent participer tout au long de l'année à des célébrations religieuses et ainsi partager des moments de prières consacrés à la Vierge Marie, au temps Pascal, au temps de l'avent et à Noël. C'est en pastoral que les participantes travaillent et partagent leurs réflexions spirituelles autour des thèmes célébrés. Avant le déménagement, le souhait a été émis de prier et de remercier toutes les personnes qui ont œuvré à leur bien-être. Une célébration s'est déroulée à la chapelle du couvent du Bischenberg avec le père Ostertag, un lieu cher aux résidentes. Ce fut de beaux moments de recueillement et de découvertes au sein d'un cadre spirituel et apaisant.

l'Arche de Noé

En avril dernier, un goûter a été organisé pour inaugurer le nouveau bâtiment de l'IME Saint-André avec les trois groupes de vie. Les enfants bénéficient de nouvelles chambres grandes et lumineuses ainsi que d'espaces extérieurs et intérieurs plus adaptés et plus confortables. Il n'en fallait pas plus pour faire la fête ! Gâteaux, boissons, musique sont venus égayer cet après-midi festif. Les locaux ont été décorés pour l'occasion et chaque groupe a invité des personnes qu'ils souhaitaient associer à ce moment. Le bâtiment a été baptisé l'Arche de Noé et les trois groupes : Colibri, Ibis et Orphée.

Soutenir l'insertion professionnelle

l'Institut Saint-Joseph enrichit sa palette d'accompagnement avec l'ouverture du SESSAD pour l'insertion professionnelle. Après un diagnostic approfondi du territoire, il a été décelé un besoin important d'accompagnement des jeunes en matière d'insertion professionnelle. Depuis une dizaine de jeunes âgés de 14 à 20 ans et présentant une déficience intellectuelle, des troubles psychiques ou encore de l'autisme sont accompagnés avec l'objectif de développer leurs compétences psychosociales, de mieux préparer les orientations dès la 5e, et de développer et soutenir un réseau d'entreprises, pour faciliter la recherche de stages et l'accès à l'emploi.

Visite ministérielle

En déplacement dans le Bas-Rhin, Adrien Taquet, Secrétaire d'État chargé de la protection de l'enfance s'est rendu en maison d'enfants à l'Institution Saint-Joseph. Cette visite avait pour objectif de souligner l'engagement des équipes éducatives depuis le début de la crise sanitaire et a été l'occasion d'échanger à bâtons rompus sur les différents dispositifs mis en place pour garantir le maintien de l'activité durant cette période. Il a également été question de l'engagement sans faille des équipes qui se sont rendues au domicile des familles malgré le confinement. Les enfants ont pu poser des questions citoyennes sur le rôle des députés et des ministres.

MAI

Comprendre les réseaux sociaux

Des personnes accueillies en foyer de vie à l'Institut Saint-André ont participé à une action de prévention des risques liés à internet et aux réseaux sociaux. Menée en lien avec CAP prévention et la Maison des protections des familles, l'objectif était de sensibiliser les résidents à l'utilisation et aux dangers d'internet. Les différents modes d'utilisation, la protection des données, les dangers d'internet, la loi… sont autant de sujets sur lesquels les résidents ont fait part de leurs questionnements aux intervenants. *« C'était bien, ils ont expliqué comment bloquer des personnes avec qui on ne veut pas parler »,* explique une résidente ravie des échanges.

« Je veux être un champion ! »

Depuis son arrivée à l'IMPro de l'Institut Saint-Joseph, Lucas Kling a su allier ses apprentissages professionnels à ses ambitions sportives. Crossfiteur acharné, il découvre, confinement oblige, d'autres disciplines sportives dont la course à pied et le sprint. Il travaille, s'entraine, fait ses gammes, apprend, et progresse. En juin 2021, il est détecté par le Creps de Reims qui lui trouve un partenaire équipementier. Il deviendra dans la foulée champion haut-rhinois du 800 mètres « valide ». Le bilan est plus que positif, car son temps progresse et sa marge de progression est importante. Parallèlement à son projet sportif, il décroche une formation interne dans une grande enseigne en logistique, en vue d'une embauche. Avec rigueur et abnégation, il poursuit ses deux projets professionnel et sportif. Bravo Lucas !

Accompagner la vie de couple

Dans une volonté d'être au plus proche des attentes et des aspirations des personnes qu'elle héberge, la Maison de retraite spécialisée (MRS) de l'Institut Saint-André innove et adapte la configuration de ses locaux pour accompagner la vie en couple. Blandine et Jean-Luc Fourcade se sont officiellement installés en couple à la MRS.

« L'œil sert l'oreille du sourd »

Les jeunes du Centre Louis Braille au Site du Neuhof ont rencontré JC alias The Blind, un graffeur mobilisant les points Braille dans ses réalisations. Rencontre, échanges, découverte du graff au rendez-vous ! De la préparation en plâtre au collage des demi-sphères, en passant par le marquage à la bombe de la phrase en braille choisie ensemble : « L'œil sert l'oreille du sourd ». Les jeunes ont pu découvrir et expérimenter les différentes étapes de cet art urbain porté par The Blind. Cet atelier, construit en partenariat avec l'Espace Django, fut une belle occasion d'échanger autour de la pratique artistique, de sa présence dans l'espace urbain, et du levier qu'elle constitue pour rendre visible le braille.

JUIN

Quand le théâtre Chaillot s'invite à Andlau

Avec la crise sanitaire, le Théâtre national de la danse de Chaillot ne pouvait pas assurer de représentations à Paris. Les troupes ont alors fait le choix de se produire dans des écoles et des institutions. C'est ainsi que ce spectacle de grande qualité a été proposé aux enfants de l'Institution Mertian. Basé sur la célèbre Fable, le corbeau et le renard, le spectacle concilie représentation dansée et différents supports visuels. Après plus d'une année de restrictions sanitaires, ce très beau spectacle, organisé dans le gymnase d'Andlau, a permis aux enfants de « retourner » au spectacle, de goûter à cette joie simple de sortir, et d'interagir avec les artistes au terme du spectacle.

Festival art et bien être

Sur un air de musique, de chansons anciennes, de contes, les artistes du festival Art et bien-être ont déambulé entre les centres Louis Braille, Auguste Jacoutôt et Raoul Clainchard, le temps d'un après-midi. Les enfants et adolescents se sont laissés bercer par les sons d'une contrebasse, d'un accordéon ou d'une boite à musique et au fil des histoires, des mélodies, ils ont pu profiter d'une ambiance « zen ». Hormis le spectacle qui s'offrait à eux, pas un bruit, ils étaient tous captivés ! Un instant magique…

En route pour l'imaginaire

La MAS Marie-Rose Harion du Site du Neuhof a été invitée par l'Évasion et le festival Tentinabul à participer à une exposition collective. Pour cette édition, les structures médico-sociales et les écoles ont été invitées à créer des objets permettant de se mettre en « route pour l'imaginaire ». À partir d'objets de récup (bois, bouteilles, seaux, planches, etc.), il fallait laisser libre cours à son esprit créatif. Les jeunes, après quelques semaines de travail, ont ainsi imaginé, conçu et fabriqué une chaise volante. Chacun allant de ses idées, de ses couleurs et de sa fabrication. Tous les objets ont été ensuite exposés sur le site du Rimlishof. La découverte de leur œuvre leur a apporté une grande fierté.

Un diner parfait !

Les professionnels au service du placement familial « Adelphia » se sont lancés un défi de taille : réaliser un dîner presque parfait ! Chacune des 5 filles était en charge d'organiser un repas monochrome. Des courses à la cuisine en passant par l'animation et la décoration, chacune devait le réaliser intégralement et attribuer, à la candidate du jour, des notes de 0 à 10. Comme à la télé, tout a été soigneusement filmé puis monté. Un grand repas final a été organisé pour visionner le film et annoncer la victoire. Fort à penser toutefois que le vrai gagnant de la semaine est surtout… l'équilibre alimentaire ! Encadrée par une diététicienne, cette sensibilisation fut une grande réussite et put donner lieu à un très beau moment de partage.

JUILLET

OUPP'S

Le partenariat entre des jeunes de l'IME de l'Institut Saint-André et les artistes de la compagnie Atelier Mobile, a permis la réalisation de créations artistiques mêlant les arts visuels, la musique, les marionnettes et le théâtre. Des structures mobiles ont été réalisées et théâtralisées par et pour des enfants de l'IME. Ces œuvres ont été présentées dans le parc de l'Institut Saint-André à l'occasion de la fête des familles. En parallèle, deux spectacles « Pick-Up » et « Carte du Tendre » inspirés des idées et de l'imaginaire des enfants ont été présentés pour le plus grand bonheur de tous. Cette belle expérience a amené les jeunes de l'IME à découvrir et développer leur sens créatif.

Contes et musique

Avec la volonté de favoriser la culture, deux journées de découvertes ont été proposées aux résidentes du FAS Jeanne-Marie de l'Institut des Aveugles. La première aux ateliers de la seigneurie le matin pour un parcours sur « les contes et légendes d'Alsace ». Suivi d'un pique-nique au bord de l'eau et d'une randonnée sur le sentier des « géants du Nideck ». La deuxième journée s'est déroulée à Marmoutier au cœur de la musique. Les résidentes ont enchainé un atelier de création d'un tubophone, la découverte de l'exposition sur les orgues, avant de découvrir l'organum XXI, un orgue qui dévoile ce qui est d'ordinaire caché. Ludiques, ces lieux interactifs proposent de comprendre par le geste, l'observation et les sens la culture sous toutes ses formes.

Musique au cœur

La pluie battante n'a pas empêché les jeunes du Centre Raoul Clainchard au Site du Neuhof d'assister au concert des musiciens du cœur, organisé dimanche 4 juillet 2021 à Mutzig. Sous les regards attentifs des enfants et adolescents, musiciens et chanteurs ont alterné entre des morceaux classiques tels que Carmen ou la marche hongroise, et des chansons populaires comme « je te donne » de Goldmann ou « Titanic » de Céline Dion. Tous les jeunes sans exception étaient captivés tant par les sons que par les lumières des projecteurs. Une ambiance chaleureuse régnait dans la salle. Les jeunes sont rentrés fatigués, mais avec des étoiles dans les yeux !

AOÛT

Et si nous partions en vacances tous ensemble !

Cette idée a germé dans la tête des éducatrices de l'Institut des Aveugles pendant la crise sanitaire. Pour les résidents, qui n'avaient plus la possibilité de rentrer en famille, ce projet d'aller s'oxygéner en bord de mer à Fort-Mahon-Plage, dans le département de la Somme, fut accueilli avec joie ! Durant le séjour, ils ont partagé de merveilleux moments, fait des balades sur la plage, dégusté des spécialités locales, voyagé en train à vapeur, pique-niqué en bord de mer, visité Berck. Tous ont apprécié chaque moment de cette belle parenthèse du quotidien, et ils sont prêts à repartir tous ensemble dès que l'occasion se présentera !

Au son du cor

Le Cor des Alpes de la haute Thur a été joué lors d'un après-midi musical à l'Hôpital Saint-Vincent. Les résidents étaient installés à l'ombre des arbres et des bâtiments en petits groupes. Ce jour était marqué également par l'anniversaire d'une des résidentes qui a bénéficié d'une escapade musicale pour ses 96 ans. Cette activité a permis aux résidents de profiter d'un après-midi ensoleillé et de se replonger un instant dans la vie d'avant.

SEPTEMBRE

Quand la nature est reine

Un partenariat a été mis en place pour l'année scolaire entre les enseignants de la classe des plus jeunes de l'Institution Mertian à Ehl et la ferme pédagogique de Rhinau. L'objectif étant de pouvoir allier travail et plaisir dans un cadre où la nature est reine et au contact des animaux de la ferme. Ils y retrouvent Nébuleuse (la vache), Praline (la chèvre), Pinocchio (l'âne) et Rosy (la truie) de façon hebdomadaire. Les enfants y côtoient d'autres groupes périscolaires, structures sociales et médico-sociales. Ils démarrent toujours l'activité par l'entretien des boxes et des enclos, où ils font le point sur la nourriture, l'hydratation des animaux. Puis après le travail, vient le réconfort de temps partagés avec les animaux. Une oreille attentive et neutre pour ces garçons qui en ont à raconter.

Sensorialité

Le covid ne permettant pas la tenue des journées sensorielles de l'Institut Saint-André, véritable tradition depuis une douzaine d'années, il a fallu se montrer inventif et déployer cette thématique autrement. Le postulat de base restant identique, offrir aux résidents un moment d'évasion en s'appuyant sur des supports visuels, auditifs, tactiles, odorants… Grâce aux idées, aux savoir-faire et à la motivation d'un collectif inter-établissements. Au gré de déambulations autour et dans la salle polyvalente, les visiteurs explorateurs ont embarqué dans différents univers. Chaque monde faisant l'objet d'un espace mêlant décors, végétations, figurines, musiques et lumières, immersif et accessible à tous. Des parcours sensoriels à renouveler sans hésiter !

OCTOBRE

Faire le plein de fleurs

Le Foyer d'accueil médicalisé de l'Institut Saint-André organise de nombreuses activités tout au long de l'année dont certaines ont pour objectif de favoriser l'intégration sociale des personnes accompagnées. C'est ainsi que lors d'une sortie à Folie'Flore, un événement important en région mulhousienne, les personnes ont eu l'occasion de visualiser les décorations et de sentir les odeurs agréables émanant des jardins. Cette action a également favorisé le bien-être des personnes : « *Nous avons été bercées par de belles musiques relaxantes et de jolis décors de plantes et de fleurs. Nous avons ensuite partagé un très bon repas de carpes frites* », explique une participante.

Tous au jardin

Chaque vendredi à la belle saison, les résidents du foyer de l'Institut Saint-Joseph participent au projet d'aménagement des espaces extérieurs. Pour la réalisation de bacs surélevés, il faut creuser les trous, planter les piquets en châtaignier, démonter les palettes et les traiter avec de l'huile de lin, assembler les bacs avec une visseuse, les remplir de terre pour pouvoir planter des fleurs, fraises, et légumes. Les résidents sont volontaires, demandeurs et motivés, appréciant tout particulièrement ces temps d'échanges « constructifs ». Ils ont également réalisé une butte en permaculture plantée de pieds de courgettes, de tomates, de poireaux… Dans cette continuité, l'électricité a été installée dans la gloriette, afin de pour prolonger les soirées d'été.

Consacré aux séniors

Depuis l'automne 2021, l'EHPAD Sainte-Croix ouvre un pôle d'activité et de soins adaptés (PASA). Ce nouveau service est un lieu de vie au sein duquel sont organisées et proposées, durant la journée, des activités sociales et thérapeutiques aux résidents de l'EHPAD ayant des troubles du comportement modérés. Ce pôle accueille chaque jour 14 résidents. Chaque personne concernée bénéficie d'un à plusieurs jours par semaine d'activités et de soins adaptés. Ces activités qui s'articulent entre des temps de discussions libres et d'échanges et des temps d'animation à visée thérapeutique, concourent à maintenir les capacités fonctionnelles, cognitives, sensorielles et les liens sociaux.

Une présence internationale

Suite à la mise en ligne mars du serious game « Entendons-nous bien ! », le centre Auguste Jacoutôt au Site du Neuhof a été contacté par l'administrateur du Réseau francophone en déficience sensorielle et du Langage (RFDSL), pour présenter le serious game en visioconférence. Le RFDSL est un regroupement de 21 établissements, 7 au Québec, 13 en France et 1 en Belgique. C'est par le biais d'un webinaire que la quarantaine de participants ont pu découvrir et comprendre les enjeux et l'intérêt du développement d'un tel support. Cette ressource innovante, ayant pour but de sensibiliser le public à la surdité, a été largement plébiscitée par les participants qui s'emploieront à communiquer et à partager « Entendons-nous bien ! ».

Qui n'a pas d'imagination n'a pas d'ailes

L'internat de l'Institut Saint-Joseph s'est lancé dans le challenge d'organiser et de réunir les fonds pour partir à Paris. Pour relever ce défi, l'équipe a dû faire preuve d'originalité et déployer force et endurance. Quoi de mieux pour cela que de s'appuyer sur des experts comme ceux du club de boxe de Cernay et de son entraineur Abdelhak Zehri. Invités à vendre des pâtisseries lors du gala de boxe, les jeunes de l'établissement ont pu profiter de places offertes par le club. Tout au long de la soirée, le spectacle sportif monta en intensité. Fous de joie, les jeunes ont exulté à l'annonce de la victoire de Nurali Erdogan, le boxeur de Cernay qu'ils étaient venus supporter.

NOVEMBRE

De nouveaux emplois pour l'EA

Le défi de l'Entreprise adaptée Saint-André était de créer une seconde équipe propreté : « *Nous nous étions engagés, nous l'avons fait avec la création de 6 nouveaux emplois* », explique le chef de service. La nouvelle équipe intervient par roulement, 7 jours sur 7, au cinéma la Croisière de Cernay qui a officiellement ouvert ses portes le 3 décembre. L'intervention de l'équipe a lieu tôt le matin pour laisser place à des salles propres et accueillantes dès la première séance de cinéma à 10 h 30. Il s'agit pour l'équipe d'aspirer les fauteuils et les sols des salles de cinéma, d'entretenir les couloirs de distribution ainsi que les sanitaires pour que les clients, petits et grands, passent un agréable moment.

Voir grandir son arbre

Chaque année depuis 2011, un arbre est planté sur le sentier du Steinberg permettant aux écoliers de mieux connaître les composantes forestières et provoquer un rapprochement entre eux et le monde du handicap. Avant la plantation, Alain et Jocelyne, résidents de l'Institut des Aveugles, ont eu l'honneur de lire sur la tablette écrite en braille le nom ainsi que toutes les vertus de l'arbre. Puis les élèves de Griesheim, aidé par Alain, ont planté un cormier. Les enfants ont ensuite effectué tout le parcours du sentier, certains en donnant la main aux personnes non voyantes, pour les amener très fièrement à destination.

Vivre ensemble avec ses différences

La ville d'Ostwald organise chaque année, une semaine de sensibilisation au handicap à destination des enfants. L'animatrice de la mission ressource autisme du Dasca au Site du Neuhof a animé l'atelier « L'autisme qu'est-ce que c'est ? » auprès de 5 classes sur 3 écoles de la ville. Après le visionnage du petit film d'animation « Mon petit frère de la lune » réalisé par Frédéric Philibert, elle a proposé aux élèves un jeu collaboratif où les enfants découvrent l'univers des personnes autistes d'une manière ludique. Chaque bonne réponse a permis aux enfants de construire un pont reliant l'île de l'autisme à l'autre rive, pour favoriser le vivre ensemble avec ses différences !

DÉCEMBRE

D'une difficulté, fais-en une opportunité…

Début décembre, un contrôle a confirmé la présence de punaises de lit dans une des unités de vie de l'Institution Mertian. La nécessité de libérer le groupe pour le traiter vient percuter la période de Noël, où tous les gîtes du secteur sont loués ! Une prise de contact avec la Maison de la Nature a offert une opportunité fantastique de proposer un hébergement différent aux jeunes. A Muttersholtz près de EHL, cette structure d'accueil propose des supports d'initiation à la nature, et surtout… des repas réalisés par un cuisinier adepte des produits de la nature. Pour les jeunes, c'est colo avant l'heure durant deux semaines, dans la joie et la bonne humeur de cette fin d'année. Jeunes et éducateurs ont apprécié ce temps de vie, finalement si opportun !

À voter

L'actualité électorale aux Centres Louis Braille et Auguste Jacoutot a marqué cette fin d'année 2021. La campagne, le dépôt des candidatures et le vote pour les représentants au Conseil à la vie sociale ont jalonné les mois de novembre et décembre. Dans ce cadre, certains élèves ont rencontré un adjoint au Maire de Strasbourg. Cette rencontre fut l'occasion d'échanger autour de son mandat, du processus des élections et des projets des candidats pour le CVS. Quelques jours plus tard, les élèves se sont présentés devant les urnes. Ils ont même assisté au dépouillement. Pour certains enfants, c'était la première fois qu'ils entraient dans la démarche citoyenne d'élire une personne qui va les représenter.

HISTOIRE

30 ans au service des possibles

L'Association Adèle de Glaubitz fêtera en 2022 ses 30 ans. Elle a hérité de l'œuvre d'Adèle développée durant plus d'un siècle par la Congrégation des Sœurs de la Croix. C'est donc en 1992 qu'elle a été créée, et depuis 30 ans, elle est pleinement investie dans le champ social médico-social et sanitaire ; en faisant grandir et évoluer ses actions au regard des besoins des personnes qu'elle accueille et accompagne, et de la réglementation qui n'a pas cessé de changer au fil des ans.

Il est intéressant de se replonger dans cette dernière période de 30 ans, pour découvrir ou redécouvrir les différentes étapes qui ont fait progresser la réglementation et donc l'action dans le secteur social et médico-social. Une évolution réglementaire trop lente pour certains, trop rapide pour d'autres, au regard de laquelle, l'Association Adèle de Glaubitz n'a pas hésité à transformer ses modes d'accompagnement, tout en préservant ses fondements, ses valeurs, ses principes incontournables, bien connus par ses partenaires. **C'est Maxime Chometon, Conseiller technique à l'URIOPSS Grand Est qui nous a retracé cette évolution du secteur social et médico-social depuis 30 ans.**

Prévenir et dépister

Au début des années 90, le secteur social et médico-social est principalement le produit de deux lois adoptées le 30 juin 1975 : celle relative aux institutions sociales et médico-sociales d'une part, et celle d'orientation en faveur des personnes handicapées, d'autre part. Cette dernière fixe notamment le cadre de l'action des pouvoirs publics en affirmant l'importance de la prévention et du dépistage des handicaps, en posant l'obligation éducative pour les enfants et les adolescents handicapés, en consacrant un droit des personnes handicapées à accéder aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et en retenant le principe du maintien des personnes handicapées, chaque fois que possible, dans un cadre ordinaire de travail et de vie. Bien que ces dispositions législatives aient été complétées, notamment en 1987 par la loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés et en 1989 par une loi d'orientation sur l'éducation qui rappelle le principe de l'intégration scolaire des jeunes handicapés, l'objectif d'inclusion des personnes en situation de handicap n'est pas atteint. En la matière, la France subi d'ailleurs durement la comparaison avec nombre de ses voisins européens.

Les années 90 constituent également une période où sont constatées les insuffisances des réponses apportées aux besoins des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme (TSA). Le rapport de l'Inspection générales des affaires sociales (IGAS) sur « *La prise en charge des enfants et des adolescents autistes* », remis en

octobre 1994, participe à l'objectivation de ce constat en dressant l'état des lieux de la situation en France, en matière de dépistage, d'orientation et de prise en charge des jeunes autistes. Le rapport de l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale (ANDEM) sur *« L'autisme »* permettra, quant à lui, un travail de définition de l'autisme et des troubles apparentés. Sur la base de ces deux rapports, un plan d'action sera consacré à la prise en charge des enfants, adolescents et adultes autistes. Ce plan, détaillé dans une circulaire du 27 avril 1995, reposera sur l'affirmation qu'une *« meilleure prise en charge des populations autistes constitue une priorité à la fois thérapeutique, pédagogique éducative et sociale »*. Ainsi, au niveau régional, un plan d'action sur cinq ans sera mis en œuvre pour permettre la création d'un réseau de prise en charge adapté en faveur des enfants, adolescents et adultes concernés. L'année suivante, en 1996, sera publiée une loi tendant à assurer une prise en charge adaptée de l'autisme.

Une priorité : l'inclusion

L'exigence d'une inclusion effective des personnes en situation de handicap est particulièrement forte à la fin des années 1990. *« Comment garantir aux personnes handicapées le droit de choisir librement leur mode de vie et vivre par conséquent à leur domicile, si tel est leur souhait ? »* Les travaux d'un groupe de travail aboutiront à un plan d'action qui irriguera la loi refondatrice du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Si cette loi est surtout connue pour avoir consacré les droits des personnes en situation de handicap et en avoir promu l'effectivité, celle-ci a également rénové en profondeur les mécanismes de planification sociale et médico-sociale avec l'ambition d'adapter l'offre existante à l'évolution des besoins.

L'inclusion des personnes en situation de handicap demeure une priorité au milieu des années 2000. La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, adoptée le 11 février 2005, consacre le droit à compensation des conséquences du handicap dont une définition plus large est désormais retenue. Cette définition plus large appelle notamment à décloisonner les politiques publiques en faveur des personnes en situation de handicap et des personnes âgées. Cette loi réaffirmera encore la priorité donnée au travail en milieu ordinaire en posant le principe de la non-discrimination à l'embauche, l'obligation d'accessibilité généralisée ainsi que le droit à la scolarité de tout enfant ou adolescent en situation de handicap dans l'établissement scolaire le plus proche de son domicile.

Zéro sans solution

L'adéquation de la réponse aux besoins des personnes en situation de handicap n'est pas la seule à être interrogée. Le secteur de la protection de l'enfance fait également l'objet d'une réforme d'envergure portée par une loi du 5 mai 2007 qui développe le volet prévention en renforçant le rôle de la protection maternelle et infantile (PMI), place l'enfant au cœur du dispositif et enrichit l'offre de prestations et notamment : mesure d'aide à la gestion du budget familial ou d'accompagnement en économie sociale et familiale, accueil en urgence de mineurs pendant trois jours sans l'accord des parents, accueil de jour, accueil périodique ou modulable, action éducative en milieu ouvert (AEMO) avec hébergement. La loi de 2007 sera complétée par une loi du 14 mars 2016 qui, en apportant une nouvelle définition de la protection de l'enfant, renforcera la place de celui-ci au centre des interventions.

Être placé au cœur du dispositif est un enjeu primordial pour la personne en situation de handicap, l'enfant protégé ou encore le patient. Pour ce dernier, c'est la loi du 21 juillet 2009, « dite HPST », pour hôpital, patient, santé et territoire qui consacrera sa place. Au-delà, cette loi créera les Agences régionales de santé (ARS) et rénovera les mécanismes de planification, y compris de l'offre médico-sociale, avec le déploiement du Projet régional de santé (PRS) dont l'une des composantes obligatoires est le Schéma régional d'organisation médico-sociale (SROMS). La place centrale accordée à la personne accueillie ou accompagnée permet d'assurer une réponse adéquate à ses besoins. Une réponse inadéquate, ou pire, inexistante est inadmissible. Pour éviter que de telles situations perdurent, une mission a été confiée à Denis Piveteau. Celle-ci aboutira à la rédaction du rapport « *Zéro sans solution : Le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches* ». Les préconisations formulées dans ce rapport donneront naissance à la démarche « *Une réponse accompagnée pour tous* » (RAPT) qui fait évoluer les mécanismes de planification en passant d'une politique de l'offre à une politique de la demande.

L'ensemble des évolutions législatives que le secteur a pu connaître au cours des trente dernières années a donc eu pour effet de placer la personne au centre du système dans l'objectif d'assurer la meilleure réponse à ses besoins. Bien qu'ils aient profondément évolué durant cette période les établissements et services qui composent le secteur social et médico-social devront demain poursuivre leur transformation.

NOTRE ACTION

Accompagner et construire des projets et des parcours de vie

La crise sanitaire a très fortement marqué les établissements de l'Association Adèle de Glaubitz en 2020. Pour tous, personnes accueillies, proches et professionnels, les bouleversements ont été majeurs. En 2021, la gestion du Covid a encore largement impacté les pratiques et les organisations, avec la mise en œuvre de protocoles en continuelle évolution, et le besoin de continuer – ou recommencer- à vivre.

L'équilibre est complexe à trouver, et les mesures doivent être adaptées aux spécificités de chaque établissement et aux différents degrés de fragilité des publics accueillis. Cette année encore, il a fallu s'adapter, créer, innover… pour faire du quotidien une vie riche de projets et de relations, et pour continuer à construire ensemble les possibles !

Construire une action avec et pour les personnes accueillies

Depuis presque 30 ans, l'Association construit son action dans la continuité de l'œuvre d'Adèle, et en référence aux valeurs fondatrices qui trouvent leur déclinaison dans le projet d'avenir : l'accueil des personnes les plus vulnérables, l'accompagnement global des situations, la prise en compte de la diversité, la qualité de vie et le vivre ensemble au quotidien, l'accès à la citoyenneté, la place des familles et des aidants…

L'Association a toujours porté une attention particulière à la qualité de l'accompagnement… et cette crise sanitaire a poussé les établissements à recentrer leurs missions et postures professionnelles sur le prendre soin, l'attention à l'autre, le sens de l'action… Les professionnels ont dû faire preuve de cohésion et d'esprit d'équipe, de solidarité et d'humilité, de créativité et d'innovation.

Adèle de Glaubitz a le souci premier de partir des souhaits et des projets des personnes, pour construire et mettre en œuvre des accompagnements adaptés à chacun. Elle s'attache à développer l'autodétermination des personnes accueillies, en les soutenant dans le développement de leur autonomie, leur capacité à agir par soi-même et à construire des projets de vie, à faire des choix et prendre des décisions…

Poursuivre le développement de l'offre d'accueil et d'accompagnement

L'Association poursuit depuis plusieurs années l'objectif de transformer les modalités d'accueil et d'accompagnement, ainsi que l'organisation des établissements ; en ce sens, elle s'inscrit dans les enjeux de la transformation de l'offre, impulsée par les orientations nationales.

Il s'agit de conduire les structures vers un fonctionnement plus souple et évolutif, permettant une combinaison de modalités d'accueil, afin de répondre au plus près des besoins des personnes et de leur évolution.

Ainsi, l'Institut Saint-Joseph a réalisé au courant de l'année 2021 un important travail de réflexion autour de l'élaboration du nouveau projet d'établissement. L'enjeu pour l'Institut consiste notamment à développer une organisation « DIME » (Dispositif IME), pour une plus grande souplesse et adaptation dans l'accompagnement des jeunes et des familles.

L'année 2021 a également été marquée par la signature d'une convention tripartite entre l'Aide sociale à l'enfance, l'ARS et l'Association Adèle de Glaubitz. Cette convention vient marquer la volonté commune de structurer et formaliser l'accueil et l'accompagnement des enfants en situation de double vulnérabilité (enfants présentant un handicap et sous mesure de placement), au sein des IME Saint-Joseph à Colmar et Saint-André à Cernay, de manière continue tout au long de l'année.

Par ailleurs, l'Ehpad Sainte-Croix a ouvert un PASA de 10 places en septembre 2021. Ce pôle s'adresse à des personnes âgées présentant des troubles cognitifs en lien avec une maladie neurodégénérative, fréquemment la maladie d'Alzheimer, et avec des troubles du comportement modéré.

Le PASA offre aux résident un accompagnement spécifique et personnalisé en journée, combinant des activités sociales et thérapeutiques. Il est ouvert aux familles, en proposant des temps conviviaux tels que des repas pris en commun, ainsi qu'à des personnes extérieures à l'établissement résidant à l'Ehpad Abrapa du Neudorf. La rencontre entre des personnes issues de deux Ehapd différents constitue une autre manière de construire la dynamique inclusive au sein même d'un établissement.

Pour un accompagnement ouvert et inclusif

Depuis plusieurs années, l'Association adapte et développe son offre de service et son organisation en faveur de l'inclusion concrète des personnes en situation de handicap dans la société.

Elle a poursuivi cet engagement en 2021 avec la création d'une Unité d'enseignement externalisée (UEE) en Collège, à titre expérimental. L'UEE Collège concerne 6 jeunes, qui bénéficient de temps de scolarisation au sein d'une classe dédiée au Collège René Cassin (Cernay), avec l'accompagnement de leur enseignante et d'une éducatrice de l'IME Saint-André. Les premiers retours sur le dispositif sont très riches et positifs, tant pour les élèves et les professionnels de l'IME, que pour l'équipe pédagogique du Collège.

Pour l'Association, il s'agit d'enclencher un changement de paradigme, consistant à travailler de manière étroite avec les acteurs de l'Education nationale, pour favoriser un accompagnement en milieu ordinaire lorsque les situations le permettent, et construire de nouvelles modalités de scolarisation.

De la même manière, le Dasca à Strasbourg (Dispositif d'accompagnement et de soins coordonnées en autisme) a été pérennisé suite à l'évaluation réalisée par l'ARS en 2021. Cette évaluation a acté la mission de « dispositif recours et expert », ainsi que le déploiement d'une fonction « ressource » en autisme et numérique. Les objectifs de la mission ressource sont de soutenir, sensibiliser, former les différents acteurs du territoire en matière d'accompagnement, de sorte à créer des conditions favorables à l'inclusion des enfants avec troubles du spectre de l'autisme (TSA).

Les enjeux sont multiples et la réussite de la dynamique inclusive repose sur la transformation des modes de fonctionnement, des pratiques et postures professionnelles, des modalités de coopération et de coordination des projets…

Il s'agit également de travailler de manière complémentaire avec les multiples partenaires, en mobilisant et en coordonnant les expertises professionnelles, et en accompagnant vers le droit commun.

Expérimenter et innover

L'Association Adèle de Glaubitz se fixe pour objectifs d'innover dans la mise en œuvre des pratiques et de rechercher les modalités d'action les plus pertinentes. Chaque établissement expérimente quotidiennement de nouveaux programmes d'intervention, toujours en lien avec l'évolution des connaissances et en référence aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute autorité de santé (HAS).

Ainsi, depuis plusieurs années, les outils numériques, et notamment les robots, ont fait leur apparition au sein des établissements de l'Association.

En 2021 sont arrivés au Dasca trois robots humanoïdes, appelés « Nao », grâce au soutien financier de la Fondation Rotary Droits de l'Homme et de l'association Les Semeurs d'Etoiles. L'utilisation du robot Nao avec les enfants autistes fera l'objet de développements de contenus, de la création d'une communauté de bonnes pratiques, et de la mise en réseau des différents partenaires telle que l'Association JB Thiery (Nancy).

De plus, le Site du Neuhof a été sélectionné par l'ANAP pour intégrer sa « Pépinière des territoires » et a fait partie des 5 lauréats au niveau national. Une équipe de professionnels a bénéficié d'un accompagnement de 9 mois pour modéliser le fonctionnement d'un Pôle ressources, avec l'appui de méthodes issues de l'innovation collaborative et du design de service.

Le Pôle ressources, dénommé « HUB'R », aurait pour mission de mobiliser les expertises des différents établissements du Site du Neuhof (handicaps sensoriels, polyhandicap, handicaps rares, autisme), afin de proposer des actions d'appui-conseil, de sensibilisation, de mise en réseau… à des institutions du territoire confrontées à des situations ou des questions liées au handicap (Education nationale, ESSMS, entreprises, …).

Ainsi, l'enjeu principal du dispositif HUB'R est d'apporter des outils et des réponses contribuant à l'inclusion « sur-mesure » des personnes en situation de handicap.

Développer les compétences et les connaissances

L'Association accorde une importance particulière à la formation professionnelle, pour garantir des prises en charge de qualité aux personnes accueillies. Chaque salarié bénéficie d'actions de formation, en lien avec ses aspirations professionnelles et les orientations du projet d'établissement.

L'année 2021 a été marquée par un important travail de préparation à l'audit de certification Qualiopi. « Adèle de Glaubitz Formation » a été certifié avec succès, et a su démontrer la pertinence et la qualité de son offre de formation.

De plus, un cycle de trois conférences a été organisé par La Fabrique sur la notion de parcours de vie. L'Association est intervenue sur le thème « Construire des parcours adaptés et évolutifs, au bénéfice des enfants et des jeunes en situation de handicap », et a présenté les évolutions du secteur et ses différentes expérimentations.]

Ces différents projets, nécessitant dépassement de soi, sont riches en émotions et en apprentissages, et participent à la qualité de vie des personnes accueillies au sein des établissements de l'Association.

Perrine Bellusso
Directrice de l'action médico-sociale

L'année 2021 a encore été impactée par la gestion du Covid et l'application des différents protocoles sanitaires. Les professionnels ont été mobilisés au quotidien pour faire face au virus, tout en créant les conditions d'une vie riche en relations et en projets.

Cependant, l'Association a poursuivi son développement en matière de transformation de l'offre d'accueil. Elle a développé de nouvelles méthodes d'accompagnement et a construit et coordonné le réseau partenarial, pour apporter des réponses adaptées aux besoins des personnes accueillies.

Mais la créativité, l'expérimentation, l'innovation des pratiques… ne peut se développer qu'en renforçant le terreau de notre action : porter une attention et un regard particulier sur chaque personne accueillie, prendre en compte ses besoins et ses aspirations, être à ses côtés pour construire un projet de vie !

Une année sous le signe de la solidarité et de l'adaptabilité

Après l'élan de solidarité formidable que nous avons connu au début de la crise sanitaire, nous avons voulu impulser, en 2021, un nouveau souffle. Avec le Covid, travailler, se réunir, être en mode projet n'ont pas été faciles. Les professionnels ont su s'adapter malgré tout, et ensemble, nous avons trouvé de nouvelles modalités d'organisation et d'accompagnement. Nous n'avons pas lâché !

1 626
professionnels

77% **23%**

18 483
heures de formation

83
transformations de CCD en CDI

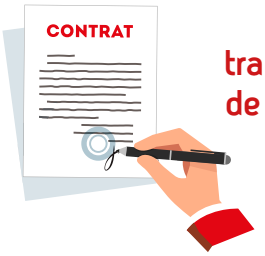

72
contrats de professionnalisation

Un effectif en progression constante

Au 31 décembre 2021, l'Association Adèle de Glaubitz employait 1 626 professionnels, dont 1 332 en CDI. En 12 ans, l'effectif a connu une progression constante qui s'établit aujourd'hui à + 22%. Les professionnels des établissements Mertian nous ont rejoints après une année de mandat de gestion. Nos différences sont des sources d'enrichissements mutuels avec par exemple l'arrivée des premiers assistants familiaux au sein de l'Association.

La formation professionnelle a repris en milieu d'année et nous avons pu former, dans un temps limité, plus de 900 professionnels pour un total de 18 483 heures. Votre investissement constant dans ce domaine est reconnu et le choix de maintenir un taux de cotisation à 2,3 % de la masse salariale permet aux directeurs d'impulser une politique dynamique en matière de formation.

On recrute !

L'utilité sociale des métiers exercés dans nos établissements a été mise en avant avec la crise sanitaire. Dans l'accord sur l'égalité professionnelle signé en 2021, l'Association a proposé de favoriser l'attractivité de notre secteur en incitant les professionnels de l'Association Adèle de Glaubitz à partager auprès des jeunes leur quotidien professionnel. Notre politique volontariste sur la professionnalisation, l'apprentissage, la formation et l'évolution professionnelle est une réalité depuis de nombreuses années. Pourtant, nous peinons à recruter. Les besoins sont tels, qu'une campagne nationale de valorisation des métiers du soin et de l'accompagnement a été lancée pour insuffler une dynamique de recrutement positive dans notre secteur. En 2021, 188 salariés ont été embauchés en CDI et nous recrutons encore aujourd'hui. Vous pouvez retrouver toutes nos offres sur notre nouveau site internet !

Notre politique constante d'accompagnement des jeunes professionnels s'est poursuivie avec l'accueil au cours de

l'année 2021, de 48 jeunes en contrat d'apprentissage et de 72 contrats de professionnalisation. Nous avons repris l'accueil de stagiaires avec 322 jeunes accueillis sur plus de 11 000 journées. Enfin, la transformation de 83 contrats à durée déterminée en CDI a permis de renforcer les équipes avec du personnel connaissant déjà bien nos structures.

De la crise des rémunérations ...

Les revalorisations catégorielles des rémunérations décidées dans le cadre du Ségur de la santé ont déstabilisé le fonctionnement des équipes et des établissements. De nombreux professionnels ont quitté l'association en quête d'une meilleure rémunération. Très vite, nous avons interpellé les pouvoirs publics et les chambres patronales, nous avons rencontré des députés et nous avons manifesté, afin d'alerter sur le risque majeur de ces revalorisations catégorielles. Notre vision inclusive de l'accompagnement ne peut s'imaginer en opposant les secteurs, mais bien en mutualisant les compétences afin de proposer un accompagnement efficient et pluridisciplinaire.

L'association a souhaité agir concrètement en versant en fin d'année une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat. Cette prime ne constituait pas une revalorisation pérenne attendue, mais elle représentait la reconnaissance de l'engagement quotidien de tous les professionnels. Dans la même dynamique, un accord sur l'attractivité du secteur a été signé, afin de mettre en œuvre des mesures concrètes avec par exemple une meilleure valorisation de la reprise d'ancienneté des professionnels.

... Vers une convention collective unique étendue

Nous restons optimistes ! De nouvelles revalorisations ont été réalisées en fin d'année dernière et au début de cette année. D'autres sont attendues pour le mois de juin et le secteur social, oublié jusqu'ici, sera lui aussi concerné. De nombreux métiers ne sont cependant pas concernés par ces revalorisations. Le travail de lobbying doit se poursuivre auprès des pouvoirs publics afin de s'assurer de l'attractivité de tous les métiers au sein de nos secteurs.

Les travaux relatifs à la mise en place d'une convention collective unique étendue ont débuté. La réunion des différents champs conventionnels au sein d'une seule convention collective renforcera la visibilité de nos secteurs, pour en assurer une meilleure reconnaissance. Ensemble, nous aurons plus de légitimité pour rappeler le rôle essentiel de tous, dans le fonctionnement efficient de nos établissements et services.

Stéphanie Hochart,
Directeur des ressources humaines

La Fondation Internationale Adèle de Glaubitz, qui est maintenant créée, nous accompagnera dans ces nouveaux défis. Elle nous permettra de nous enraciner, elle nous donnera une légitimité pour faire vivre chaque jour notre identité et notre sensibilité. Donnons l'envie à des jeunes de nous rejoindre, de s'engager dans les métiers de l'accompagnement, et de partager l'esprit Adèle. Ne nous satisfaisons pas de l'existant, et donnons un nouveau regard à l'avenir !

Un équilibre économique fragilisé et des budgets sous pression

Bien que la crise sanitaire soit restée en toile de fond tout au long de l'année 2021, notamment au rythme des nouvelles vagues de contamination entrainant des restrictions temporaires, l'économie a fortement rebondi entrainant avec elle, une poussée inflationniste qui pèse sur les budgets des établissements et qui s'inscrira durablement.

39
budgets

93 M€
de budget consolidé

+9 %
de produits d'exploitation en 2021

16 SALARIÉS
aux services comptables

24 500
factures saisies

Un contexte économique tendu

Le déploiement des campagnes de vaccination ont été des facteurs de soutien indéniables de l'activité économique. Néanmoins, le redémarrage brutal de l'activité après une année d'investissement en berne, a généré des tensions sur les chaines d'approvisionnement ainsi qu'une augmentation des prix des matières premières, des denrées alimentaires, ou bien encore de l'énergie. Selon le baromètre de l'INSEE, l'inflation en 2021 s'établit à 1,6 % après +0,5 % en 2020 alors que les revalorisations budgétaires hors mesures liées au Ségur de la santé s'élèvent en moyenne à +0,7 %. Dans ce contexte, nos établissements trouvent difficilement un équilibre financier.

Un exercice juste à l'équilibre

Les impacts économiques et financiers induits par la crise sanitaire n'ont pas été ressentis de la même manière par nos établissements. Certaines structures déjà fragilisées fin 2020 ont creusé leur déficit par la combinaison de plusieurs facteurs ; le manque d'activité, une revalorisation budgétaire insuffisante auxquels nous pouvons également ajouter une tension liée à la mise en place du Ségur de la santé. Ce constat est d'autant plus marqué pour les établissements sous la gestion contrôlée de la Collectivité Européenne d'Alsace qui enregistrent un déficit économique de plus de 500 K€ dont 342 K€ pour les établissements de l'Institut Saint-André. Ce déficit est devenu malheureusement conjoncturel et s'explique par une coupe systématique dans les budgets depuis maintenant plusieurs exercices. Malgré ces constats, nous présentons un résultat équilibré grâce à une activité économique soutenue et par notre croissance externe avec l'intégration des établissements Mertian.

L'arrivée de Mertian

Les comptes annuels de l'exercice 2021 intègrent pour la première fois les établissements Mertian. En conséquence, la présentation du bilan et du compte de résultat est naturellement impactée par l'enregistrement de nouvelles ressources et de nouvelles charges. Le budget global pour ces deux établissements s'élève à 7 M€.

Les ressources

Nos produits s'élèvent à 93 Millions d'Euros, +9 % par rapport à l'exercice 2020. Cette augmentation s'explique

par la comptabilisation des produits Mertian mais aussi par l'obtention de budgets complémentaires en lien direct avec le développement de nos activités ou encore l'obtention de crédits non reconductibles fléchés sur les nouveaux projets d'investissement. A Oderen, nous avons obtenu près de 130 K€ pour aménager un tiers-lieu et à l'Institut Saint-André 600 K€ pour la construction de 8 nouvelles places en Maison d'accueil spécialisée.

Les produits liés à la tarification représentent 85 % du total des produits, ils s'élèvent à 79 Millions d'Euros et proviennent donc majoritairement de nos financeurs. Le chiffre d'affaires commercial de l'Association correspond à l'activité de l'ESAT, de l'Entreprise adaptée et de la Ferme. Il s'élève à 3 Millions d'Euros et représente près de 3 % de la totalité des produits.

Enfin, les produits des activités annexes et de gestion courante représentent 12 % des ressources de l'Association. Il s'agit de la participation des résidents, de l'aide aux postes versées par l'état aux travailleurs de l'ESAT et de l'Entreprise adaptée, des dons, ou encore de la quote-part des frais de siège.

Immobilisations
(Bâtiments, matériels, mobiliers, titres de participation)
22,5 M€

Stocks
0,2 M€

Créances
6,4 M€

Trésorerie
31,8 M€

Fonds propres

Fonds propres sans droit de reprise :	9,2 M€
Réserves :	12,4 M€
Report à nouveau :	-2,1 M€
Excédent 2021 :	0,04 M€
Autres subv et prov régl. :	8,4 M€

27,9 M€

Fonds dédiés
4,1 M€

Provisions
8,5 M€

Dettes
(Emprunts, fournisseurs, dettes fiscales, découvert…)
20,4 M€

Les charges d'exploitation

Les charges de l'Association s'élèvent à 93 Millions d'Euros, en progression de 11 % par rapport à l'exercice 2020. Les charges de personnel représentent 70 % du total des charges soit 65 Millions d'Euros dont 1 M€ relatif à la revalorisation des salaires au titre du Ségur de la santé. Les dépenses liées à l'exploitation telles que les achats de produits alimentaires, pharmaceutiques, les consommations d'énergie ou encore les prestations de service augmentent de 3 M€ et représentent 14% du total des charges contre 12% en 2020.

Les dépenses de structures s'élèvent à 15 Millions d'Euros et représentent 16% du total des charges. Dans les dépenses de structure sont inscrites les loyers versés à l'Association Les Maisons de la Croix, les dotations aux amortissements.

Avec l'aide de l'Association Les Maisons de la Croix, les immeubles sont entretenus, rénovés, réhabilités. L'Association propriétaire exploite ainsi 140 000 m² sur l'ensemble de ses sites. Elle investit chaque année un montant conséquent et réalise de gros travaux d'entretien.

La situation financière

Le bilan annuel est une photographie du patrimoine de l'Association au terme de l'année écoulée. Il montre ce que l'entreprise possède (actif) et ce qu'elle doit (passif), soit les ressources mobilisées pour financer son actif (emprunts, **fonds propres**…) Au niveau des ressources internes sur le haut de bilan sont enregistrés les fonds propres dont le montant à la clôture s'élève à 27,9 M€ en augmentation de 3 M€ par rapport à l'exercice 2021. A l'intérieur de ces fonds propres, nous retrouvons les biens mis définitivement à disposition au profit de l'association, les **fonds propres sans droit de reprise.** En fonds propres, sont également comptabilisés, les **réserves** et le **report à nouveau** propre et sous contrôle des tiers financeurs. Les réserves comprennent les excédents dégagés au titre des exercices antérieurs. Enfin, nous disposons aussi de quelques subventions d'investissements et d'un stock de provisions réglementées spécifiques au secteur médico-social. Les ressources externes correspondent aux subventions d'investissements, aux fonds dédiés mais aussi aux dettes que l'on contracte auprès des banques. Les fonds dédiés permettent de suivre la réalisation des projets préalablement définis et non encore réalisés en totalité pour lesquels l'association s'est engagée vis-à-vis des financeurs ou des donateurs.

Angélina Selg,
Directeur administratif et financier

Malgré nos résultats 2021 plus mitigés, nous maintenons notre solidité financière, élément indispensable pour faire face aux transformations que le secteur nous impose. La diversité de nos activités et des modes de prise en charge des personnes accueillies nous poussent vers des projets toujours plus complexes. Ces projets sont principalement orientés vers notre offre d'accompagnement et le numérique est un outil qui nous aide à développer notre expertise.

NOUS AIDER

C'est possible ensemble !

Cette année encore, l'Association Adèle de Glaubitz a bénéficié de dons et de subventions qui ont permis la concrétisation de beaux projets en lien avec l'accès à l'autonomie, les apprentissages, la culture ou encore le bien-être. À tous les donateurs, particuliers, entreprises, associations, fondations et institutions qui se mobilisent et soutiennent les projets des établissements de l'Association : nous vous disons merci !

Différentes façons de donner

En 2021, l'Association a bénéficié de plus de 251 000 € de dons. Un montant de 62 750 € a été affecté à des projets spécifiques. Les dons destinés à financer ces projets sont enregistrés de manière précise et fléchée, en fonds dédiés. Les dons non affectés permettent de répondre aux projets de sorties, aux besoins de matériels et à la concrétisation de petits ou grands rêves…

La générosité de particuliers, d'associations et d'entreprises a notamment permis l'acquisition d'une nouvelle balnéo pour le Centre Raoul Clainchard au Site du Neuhof à Strasbourg ou encore l'acquisition d'un Robot Nao pour l'accompagnement des enfants avec autisme. Ces investissements ont été réalisés et profitent déjà pleinement aux personnes accueillies.

À l'Institut des Aveugles de Still, 18 470 € ont déjà été collectés pour l'aménagement du futur jardin sensoriel. L'Institut va ainsi pouvoir démarrer ce projet prochainement. D'autres dons ont également permis de renouveler le mobilier du Foyer Jeanne-Marie à l'occasion du déménagement dans ses nouveaux locaux. Les résidentes sont ravies de pouvoir profiter de mobiliers design et confortables !

Faire un don : des avantages fiscaux

À but non lucratif, l'Association Adèle de Glaubitz réalise une mission reconnue d'intérêt général. Les dons versés peuvent donc vous faire bénéficier d'avantages fiscaux avec différentes réductions d'impôts. Ils sont ainsi déductibles de :

- l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 %* du montant du don, dans la limite de 20 %* du revenu imposable pour les particuliers ;
- l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés pour les entreprises à hauteur de 60 %* du montant du don et dans la limite d'un plafond de 5 %* du chiffre d'affaires annuel, l'excédent pouvant être reporté sur les cinq années suivantes ;
- l'IFI, dans la limite de 75 %* du montant du don, jusqu'à 50 000 € par an.

À réception de votre don, l'Association Adèle de Glaubitz vous adresse un reçu fiscal destiné à votre prochaine déclaration.

Pour toute question, vous pouvez nous contacter par téléphone au 03 88 21 19 80 ou par mail à l'adresse suivante dg@glaubitz.fr.

** Valeurs selon la réglementation en vigueur actuellement*

Faire un don même le plus modeste, pour les personnes accueillies, c'est leur donner le pouvoir de faire des choix, personnels ou collectifs, d'être et de faire comme tout le monde. Merci pour eux !

La Fondation internationale Adèle de Glaubitz, au service des personnes les plus vulnérables

Encore en 2021, l'Association a dû réagir face à la pandémie et inventer de nouvelles réponses pour y faire face. Une autre crise, celle des vocations professionnelles, fut tout aussi redoutable.

2021 fut une année globalement compliquée, durant laquelle il a fallu faire preuve de beaucoup de patience et accepter une année de plus, les contraintes et les conséquences liées à la pandémie. Les établissements ont été confrontés notamment aux nombreuses absences des professionnels malades du Covid. L'objectif était alors de pouvoir garantir chaque jour l'encadrement et la sécurité des personnes accueillies. S'en est suivie une crise liée à un manque d'attractivité de notre secteur d'activité. Toutes les associations ont été confrontées à des départs importants de professionnels, profitant d'une meilleure rémunération en secteur hospitalier, ou encore souhaitant quitter leur environnement de travail pour s'orienter vers d'autres métiers, d'autres organisations...

L'Association s'interroge sur cette situation inédite, et s'engage avec d'autres pour endiguer cette perte d'attractivité et créer une nouvelle dynamique, autour des valeurs humaines, qui elles n'ont pas bougé. Le Ségur de la santé initié par l'État pour revaloriser les métiers de la santé n'a pas été pensé de manière globale et a généré un incroyable capharnaüm au sein de notre branche sociale et médico-sociale, avec une revalorisation des rémunérations pour les uns et pas pour les autres, etc... Il est urgent pour nous de reconstruire une nouvelle organisation conventionnelle, qui soit juste et équilibrée, où chacun s'y retrouve et se sente accueilli et investi d'une si belle mission d'aide aux personnes les plus démunies. Ainsi, suite à 2 années de lutte acharnée contre la pandémie et la désorganisation de toute la branche sociale et médico-sociale, l'Association Adèle de Glaubitz doit pouvoir rebondir et trouver de nouvelles réponses, en profitant de l'expérience de la crise, et en se projetant vers l'avenir.

Une Fondation internationale

Pendant 5 ans, l'Association a travaillé son projet, avec la Congrégation des Sœurs de la Croix et la eV St Hildegardishaus dont le siège est à Bingen am Rhein. Une première étape importante est franchie, l'administration allemande a autorisé la création de cette

Fondation, qui rassemble tous les acteurs au service de l'œuvre d'Adèle de Glaubitz.

Durant ses premières années d'existence, la Fondation devra s'associer à de nombreux partenaires, et trouver des moyens financiers pour engager des programmes ambitieux, dans de nombreux domaines d'intervention. Sa dimension transfrontalière lui permettra de capitaliser toutes les compétences déjà existantes en France et en Allemagne, et lancer de nouvelles expérimentations. Une chose est certaine, l'action médico-sociale doit s'enrichir et se diversifier, en expérimentant de nouveaux modèles d'accompagnement des personnes, en délivrant de nouveaux programmes de formation professionnelle.

Toutes les conditions sont réunies pour inscrire la Fondation internationale Adèle de Glaubitz dans le secteur social et médico-social en Europe, pour réaliser des travaux au bénéfice des personnes les plus vulnérables, selon les principes et les valeurs de l'œuvre de Adèle de Glaubitz.

La culture de l'innovation

L'Association Adèle de Glaubitz à l'ambition de porter un regard neuf sur l'action sociale et médico-sociale qu'elle réalise au quotidien. La culture de l'innovation est une constante pour les cadres qui s'inscrivent dans une démarche du changement pour améliorer, adapter et singulariser chaque acte. Cette posture est fondamentale pour l'Association et plus largement pour notre secteur d'activité qui opère encore trop timidement certains changements. Il nous semble important de ne pas nous enfermer dans des organisations figées, mais de donner l'élan nécessaire à toutes les initiatives qui viennent enrichir les soins, l'éducation, la pédagogie spécialisée. Les 2 années de crise sanitaire n'ont pas été propices à une démarche de changement, mais ce retard nous pousse aujourd'hui à retrouver notre capacité à inventer.

Avec des familles, l'Institution Mertian élargit ses modalités d'accueil des jeunes en grande précarité sociale et familiale. Tout un travail se met en place pour accompagner les familles.

Le Site du Neuhof travaille sur son centre de ressources pour mieux répondre aux besoins des accompagnants d'enfants et d'adultes pluri ou polyhandicapés, déficients sensoriels, autistes ou souffrant de handicaps rares.

L'Institution Saint-Joseph travaille sur son projet d'accueil de fratries en maison d'enfants.

Les IME structurent leur accueil d'enfants présentant une double vulnérabilité, à la fois en grande précarité familiale et en situation de handicap. Ils ouvrent leur établissement avec la création d'unités d'enseignement externalisées, et gèrent leur activité en dispositif, en bousculant les habitudes bien ancrées, pour adapter l'accompagnement des enfants au plus près de leurs besoins. Une seconde unité d'enseignement pour enfants autistes en maternelle sera ouverte en septembre 2022 à Wittelsheim, en profitant de la méthode d'autorégulation, à la pointe des outils pédagogiques adaptés à l'autisme.

La MAS de l'Institut Saint-André renforce son programme visant des personnes gravement épileptiques, et le Foyer d'accueil spécialisé travaille ardemment son projet de reconstruction.

Tous les établissements d'Adèle de Glaubitz s'inscrivent dans un développement vertueux, mais pour cela, encore faut-il que les conditions réglementaires et financières le rendent possible.

L'Hôpital Saint-Vincent souffre d'une pénurie de médecins et de soignants. Sans les compétences, sans une volonté affirmée des pouvoirs publics pour maintenir une offre de soins de suite et de réadaptation dans la vallée de la Thur, l'hôpital ne pourra survivre. Et pourtant, la stratégie sanitaire pointe systématiquement la dérégulation du système de soins, et l'urgence de privilégier les soins de proximité. L'Association met toute son énergie pour sauver l'hôpital, qui bénéficie d'une infrastructure réhabilitée, accueillante, à taille humaine, au cœur d'une vallée qui elle aussi mériterait un nouveau sursaut économique.

Philippe Jakob,
Directeur général

L'Association Adèle de Glaubitz ressort de 2 années de pandémie, avec la volonté affirmée de retrouver son rythme et son énergie pour transformer, adapter, moderniser et développer l'action sociale et médico-sociale au service des personnes les plus vulnérables. Avec la Fondation internationale Adèle de Glaubitz, elle augmentera son potentiel dans les pas de l'œuvre d'Adèle.

Adèle DE GLAUBITZ ASSOCIATION

Vivre une espérance

www.glaubitz.fr

Siège et direction générale
76 avenue du Neuhof
67100 STRASBOURG
Tél. 03 88 21 19 80
dg@glaubitz.fr

Site du Neuhof
80 avenue du Neuhof
67100 STRASBOURG
Tél. 03 88 65 80 00
site.neuhof@glaubitz.fr

Institution Saint-Joseph
3 route de la Fédération
67100 STRASBOURG
Tél. 03 88 39 04 58
isj.meinau@glaubitz.fr

Ehpad Sainte-Croix
20 rue de la Charité
67100 STRASBOURG
Tél. 03 88 44 96 65
ehpad.neudorf@glaubitz.fr

Institut des Aveugles
25 Grand'Rue
67190 STILL
Tél. 03 88 48 79 00
ida.still@glaubitz.fr

Institution Mertian
8 rue de la Commanderie
67140 ANDLAU
Tel : 03 88 58 57 00
mertian@glaubitz.fr

Institut Saint-Joseph
1 chemin Sainte-Croix
68000 COLMAR
Tél. 03 89 20 12 60
isj.colmar@glaubitz.fr

Institut Saint-André
43 route d'Aspach - BP 40179
68702 CERNAY CEDEX
Tél. 03 89 75 30 00
isa.cernay@glaubitz.fr

Hôpital Saint-Vincent
60 Grand'Rue
68830 ODEREN
Tél. 03 89 39 19 00
hopital.oderen@glaubitz.fr